



Monsieur Pascal PIOTROWSKI
DRH CASINO SERVICES
1 Esplanade de France
42008 ST ETIENNE CEDEX 2

St Etienne, le jeudi 28 février 2013

Monsieur,

Dans le cadre de l'ouverture de la Négociation Annuelle Obligatoire, nous vous prions de trouver,

ci-dessous, les revendications de la CFDT :

Pour la stricte défense du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés, la CFDT demande :

- ↳ 2.5% d'augmentation sur l'ensemble des salaires bruts en une seule fois au 1^{er} mars 2013.
- ↳ Pour les employés la réactualisation de la grille (maintient de la pente à 25% mais avec une progression linéaire entre le niveau 1a 1514€ et 4b 1890€).

1A	1B	2A	2B	3A	3B	4A	4B
1514	1560	1620	1670	1730	1780	1830	1890

Pour l'encadrement la réactualisation de la grille avec une progression linéaire entre le niveau 5 et 8.

5	6	7	8
2150	2600	3100	3600

- ↳ Validation définitive de la réduction des jours de carence pour le 1^{er} arrêt maladie.
- ↳ Reconduction de l'abondement

Un salaire décent est la seule garantie du maintien de notre pouvoir d'achat et de la dignité de vos salariés.

Nous sommes conscient de l'impact de la « crise » sur la gestion des entreprises, mais nous sommes aussi conscient des cadeaux fiscaux que le gouvernement s'apprête à accorder aux dites entreprises avec le crédit d'impôt compétitivité...

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Frédérique AUGIS, DS CFDT
CASINO SERVICES